



**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 JUIN 2016**

**Présents** : Mesdames Christiane DAUNIS, Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Ghyslaine LESUEUR, Kathleen TOCSPORT, Alexandra BEAUQUIS et Aline BRIERE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Eric CHASSAGNE, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Philippe DEPACHTERE, Juan-Carlos RUBIO.

**Absents excusés** : Messieurs Jean-Marc GATELET (pouvoir à Philippe DEPACHTERE), Nicolas ROUMESTAN (pouvoir à Kathleen TOCSPORT) et Mickaël BEAUQUIS.

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance.

**En préambule** :

Monsieur le Maire demande de rajouter un point concernant l'aménagement des zones de tri par le SITO. Cette demande est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

**ORDRE DU JOUR** :

❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 12 mai 2016.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

**1. URBANISME** :

- Aménagement de l'éco-bourg : modification de l'arrêté préfectoral portant Déclaration d'Utilité Publique n°2015-0033 du 29/10/2015

La commune et la société TERACTION ont signé le 14 janvier 2014 un contrat de concession pour l'aménagement du futur éco-bourg. Le projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral n°2015-0033 du 29/10/2015 au profit de la commune de Marcellaz-Albanais, reconnue autorité expropriante. Pour la bonne exécution du contrat de concession, il est nécessaire de prendre un arrêté préfectoral modificatif faisant de TERACTION l'autorité expropriante, et non la commune.

Les membres du Conseil Municipal demandent, à 17 voix pour et 1 abstention, à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie de bien vouloir prendre un arrêté préfectoral modificatif en ce sens.

- Déclarations en cours

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PERMIS	PC 74 161 16 X 0003 (PC précaire)	MIÈGE Emile	mobil-home	la Violette	dde de pièces en cours
	PC 74 161 16 X 0004	VEYRAT-CHARVILLON. R	maison individuelle	Contentenaz	dde de pièces en cours
	PC 74 161 16 X 0005	VETTIER Christophe	maison individuelle accolée	la Molière	accordé le 07/06/2016
	PC 74 161 16 X 0006	VETTIER Stéphane	maison individuelle accolée	la Molière	accordé le 07/06/2016
	PC 74 161 16 X 0007	MANIGLIER Laurent	maison individuelle	Chaunu	en cours d'instruction
	PC 74 161 16 X 0008	REY GAUREZ Stéphane	garage semi-enterré	le Carillon	accordé le 27/05/2016
	PC 74 161 14 X 0013-M02 (modificatif)	MUGNIER Pascale	modification façades + création d'un escalier	Faramaz	accordé le 27/05/2016
	PC 74 161 14 X 0022-M01 (modificatif)	LAGOUTTE Ludovic	Modif. dimensions menuiseries	la Radia	accordé le 13/06/2016
DP	DP 74 161 16 X 0014	FILIAS Robin	mur soutènement + clôture	Oilly	accordée le 23/05/2016
	DP 74 161 16 X 0016	FAVARD Romain	ravalement de façade + bardage	le Faubourg	accordée le 23/05/2016
	DP 74 161 16 X 0017	BELLEVILLE Marcel	clôture	Oilly	accordée le 23/05/2016
	DP 74 161 16 X 0018	ALLAIRE Yannick	abri de jardin	les Vorges	accordée le 31/05/2016
	DP 74 161 16 X 0019	CLICQ Marcel	réfection toiture	le Faubourg	accordée le 31/05/2016
	DP 74 161 16 X 0020	CONEAU Emmanuel	mur soutènement + clôture	Oilly	accordée le 31/05/2016
	DP 74 161 16 X 0021	CHABARDES Yannick	garage accolé	Chez Nanche	accordée le 13/06/2016
	DP 74 161 16 X 0022	Cts COSTER/BROISSAND	division en vue de construire (1 lot)	Chaunu	consultations en cours
	DP 74 161 16 X 0023	DUNOYER Bertrand	réfection toiture + fenêtres de toit	Chef-lieu	en cours d'instruction
	DP 74 161 16 X 0024	BELLEVILLE Marcel	réfection façades	Oilly	en cours d'instruction
	DP 74 161 16 X 0025	DURAND Patrice	abri voitures	Pieuillet	en cours d'instruction
	DP 74 161 16 X 0026	EDF ENR SOLAIRE pour BELOT Yohan	panneaux photovoltaïques	Joudrain	en cours d'instruction
	DP07416116X0027	DOUCET Eric	réfection toiture modification fenêtres de toit création puits de lumière	Faramaz	en cours d'instruction

**2. FONCIER** : Aménagement du giratoire – autorisation signature acte de vente pour une parcelle au Chef-Lieu.

Par délibération du 14 janvier 2014, la commune a confié à la société TERACTEM la réalisation des acquisitions foncières pour l'aménagement d'un giratoire à l'intersection entre la RD 16, la place de l'Albanais et l'impasse des Crêts. Dans ce cadre, il est nécessaire d'acquérir une partie de la parcelle AD 306, située au Chef-Lieu, lieu dit « Le Crêt », d'une surface d'environ 267 m<sup>2</sup> et appartenant aux conjoints Tranchant. Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, donnent leur accord pour cette acquisition moyennant une indemnité de 1 € symbolique.

**3. DIVERS**

❖ Approbation du compte-rendu annuel comptable de TERACTEM (concessionnaire d'aménagement du centre bourg)

Une délibération avait été prise en date du 14 janvier 2014 faisant de la société TERACTEM, le concessionnaire pour l'aménagement de l'Eco-Bourg. Il est donné lecture du Compte-Rendu Annuel d'Activités à la Collectivité Locale (CRACL) de TERACTEM qui est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

❖ Convention pour la mise en place de conteneurs semi-enterrés, leur collecte et leur entretien.

Le Syndicat Mixte Interdépartemental de Traitement des Ordures de l'Albanais (SITOA) souhaite mettre en place des conteneurs semi-enterrés afin d'optimiser la collecte de ses déchets (ordures ménagères et recyclables) en termes d'hygiène, de sécurité, d'organisation et d'environnement. Le SITOA et la Commune décident d'installer à Marcellaz-Albanais, sur des espaces appartenant à la commune, des conteneurs semi-enterrés qui restent propriété du SITOA. Leur mise en place correspond à un volume équivalent de bacs roulants et de colonnes aériennes qui seront supprimés dans ce secteur.

Pour la réalisation de cette mise en place, il est nécessaire de préciser les modalités d'intervention de chaque partie dans une convention, conclue pour une durée de 10 ans, renouvelable par tacite reconduction, qui est acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21 h 00.

A Marcellaz-Albanais, le 23 juin 2016.

**Le Maire,**

**Jean-Pierre LACOMBE**